



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 20/04/2023

Echéance le : 31/05/2023

TELEVENTE

GARAGE AUTO DVS

36 A AVENUE DE L'ESPOINSE

34600 HERPIAN

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
3929188	0165285			Zone Expedition : 03			4458120
Designation	N° Piece	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net/hors taxe	Montant
** BL 4458120 DU 20/04/2023 **							
E:BATTERIE PSA	1609232680 ASPLAS	2,00	4	44,00		44,00	88,00
E:BATTERIE PSA	1609232380 ASPLAS	3,00	4	49,00		49,00	147,00
----- SOUS-TOTAL PIECES -----				235,00			
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.		Total T.T.C	
PI : 235,00				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
MO : 0,00				(4) 20,000		282,00	
DIV : 0,00				235,00			
				47,00			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 3929188
N° Client : 0165285
N° Commande : 4458120

Echéance le : 31/05/2023

20/04/2023 282,00



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L441-102 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.